

2025_26

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 18 h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 8

Date de convocation du Comité Syndical : 1^{er} décembre 2025.

Présents :

GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises). CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités: GALINIE Baptiste coordonnateur, DUBRAY Robin technicien du SMMAR, Sabrina MOREL, BONNET David secrétaires du SMAH HVA,

2025_26

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité Syndical
du 16 décembre 2025**

Objet de la délibération :

QUORUM NON ATTEINT

Conformément à la convocation du 1^{er} décembre 2025, le Comité Syndical s'est réuni le mardi 16 décembre 2025, au Pôle rivière de Limoux, avec pour ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal du Comité syndical du 27 mars 2025,
2. Décision modificative au BP 2025,
3. Désignation de deux délégués au SMMAR,
4. Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Prévisionnel 2026,
5. Maîtrise d'œuvre pour le suivi des chantiers – marchés à procédures adaptées,
6. Approbation de l'emprunt relatif au programme d'opérations 2025,
7. Projet de construction d'un dépôt en vue de la sécurisation des véhicules et du matériel sur la parcelle du Pôle rivière,
8. Projet photovoltaïque en autoconsommation collective,
9. Réalisations 2025,
10. Programme d'actions 2026,
11. Questions diverses.

Le Président informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum, au 22 décembre à 18 h, au Pôle rivière, rue de la Malepère, Z.A. du Razès- 11300 LIMOUX.

Suivant les signatures (feuillet annexé au registre des délibérations).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute
Vallée de l'Aude,**